

des moyens d'activer la végétation des arbres fruitiers, on peut y ajouter le lavage du tronc du haut en bas avec une brosse trempée dans l'eau pure ou chlorurée au moment où paraissent les boutons, on pratique cette opération cinq ou six fois la semaine. Les arbres croissent d'autant plus vite que leur fonctions sont moins gênées : ainsi la transpiration qui a lieu par l'écorce et par les feuilles des arbres se fait d'autant mieux que les pores de l'écorce sont plus ouverts. Il est nécessaire de nettoyer l'écorce et d'en enlever les parties écaillées et dures qui servent de réservoir aux eaux de neige et de pluie, d'asile à une foule de petits insectes, on détache les écorces mortes avec de petits couteaux de bois dur ; on frotte le tronc avec des brosses très-douces ou une étoffe de laine. Le temps le plus propre à cette opération est l'automne et l'hiver, après les pluies, les gelées ou brouillards, qui ont imprégné les arbres d'humidité.

**Souscriptions en faveur des colons du Saguenay**

Montant total en faveur des colons, No 32 .....	\$55 80
M. André Paré, Montmagny .....	50
Révd. M. P. Fauteux, Stony Point .....	1 50
Un ami du Haut-Saguenay .....	4 00
Montant total en faveur des colons .....	\$61 80

**L'AN PASSÉ EST TOUJOURS LE MEILLEUR**

Le temps paraît si peu agréable, en général, que la plupart des gens vantent le passé : l'homme passe sa vie à maudire ce qu'il a, à désirer ce qu'il ne peut avoir, et à regretter ce qu'il n'a plus. Ce proverbe est assez usité dans les campagnes ; certains cultivateurs, tant que leur récolte est encore sur pied, sujette aux intempéries de l'air et aux accidents, répètent sans cesse qu'elle vaut moins que celle engrangée, et cela bien que les apparences soient en faveur de la récolte nouvelle. Ce proverbe était déjà employé au XVII<sup>e</sup> siècle : *L'an passé est toujours le meilleur*, disaient nos pères.



**CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL**

Les Commissaires nommés pour la construction du Chemin de Fer Intercolonial, donnent par le présent AVIS PUBLIC qu'ils sont prêts à recevoir des SOUMISSIONS pour LA POSE DES LISSES et le NIVELLEMENT sur environ 63 1/2 milles de la ligne, à partir de la route postale, près des Trois-Pistoles, jusqu'à la borne qui marque 8 1/2 milles, à la Rivière Métis. Les soumissions devront embrasser toute la distance.

Des spécifications et des formules de soumissions peuvent être obtenues au bureau de l'Ingénieur en Chef à Outaouais, et aux bureaux des Ingénieurs à Rimouski, Dalhousie, Newcastle et Amherst.

Des soumissions cachetées nommées "Soumissions" et adressées aux Commissaires, seront reçues à leurs bureaux, à Outaouais, jusqu'à MIDI, MARDI le 11 JUIN 1872.

Des soumissions seront aussi reçues à la même date et au même lieu, pour 250 tonneaux de chevilles de Chemin de Fer, selon l'échantillon que l'on pourra voir aux bureaux ci-dessus. Les soumissions devront mentionner le prix par tonneau de 2,240 lbs., livrés à la Station du Chemin de Fer Grand Tronc, à la Rivière-du-Loup, en quantités égales, dans les mois de juillet, août et septembre prochains.

- A. WALSH,
- E. B. CHANDLER,
- C. J. BRYDGES,
- A. W. McLELAN,
- Commissaires.

Bureau des Commissaires,  
Outaouais, 3 mai 1872.



**CONTRATS DE LA MALLE**

DES SOUMISSIONS ADRESSÉES au MAITRE GÉNÉRAL DES POSTES, seront reçues à OTTAWA, jusqu'à MIDI, VENDREDI, le 21 Juin prochain, pour le transport des Malles de Sa Majesté, sur un Contrat proposé pour QUATRE ANS, en chaque cas, entre les endroits ci-dessous mentionnés :

- Du 1er Octobre prochain, BUCKLAND et ST. LAZARE, trois fois par semaine ;
- BUCKLAND et ST. MAGLOIRE, une fois par semaine ;
- CHICOUTIMI et LABARRE, deux fois par semaine ;
- ILE AUX COUDRES et MONTMAGNY, une fois par semaine ;
- MÉTIS et ST. OCTAVE, trois fois par semaine ;
- QUÉBEC et TROIS-RIVIÈRES, six fois par semaine.

Des avis imprimés renfermant plus ample information sur les conditions du Contrat proposé peuvent être vues, et des blancs de forme de Soumissions obtenues aux Bureaux de Poste ci-dessus mentionnés, et aux bureaux intermédiaires.

WILLIAM G. SHEPPARD,  
Inspecteur des Postes.

Bureau de l'Inspecteur des Postes, }  
Québec, 27 avril 1872. }  
16 avril 1872.

**MOULINS A COUDRE DE BANNER**

Prix variant de \$5 à \$10, \$25, \$40 et \$60.

Chaque Cultivateur tant soit peu à l'aise devrait s'empresser d'acheter un des célèbres Moulins à Coudre de Banner, manufacturés par la Compagnie des Moulins à Coudre de Banner,

**SHERBROOKE, P. Q.,**

à des conditions faciles, en payant une partie du prix comptant et la balance par paiements mensuels.

C'est le moulin à coudre le plus simple et le plus facile à mettre en opération. C'est aussi celui qui fait le moins de bruit de tous les moulins construits jusqu'à ce jour. Rien dans le mécanisme pour embarrasser les Dames.

Chaque famille devrait avoir le sien.

M. J. Belleau, marchand, a accepté l'agence à la Rivière-Ouelle pour la vente de ces moulins à coudre.

On peut aussi se procurer ces différents moulins à coudre, à Ste. Anne de la Pocatière, en s'adressant au Propriétaire de la Gazette des Campagnes.

S'adresser par lettre à JOHN RUTHVEN, agent-voyageur général, à la Rivière-du-Loup, comté de Temiscouata.

**TERRE A VENDRE**

Le soussigné nous prie d'annoncer qu'il vendra une magnifique terre, avec bâtisses, animaux, instruments d'agriculture, etc.

Elle est située au Détour du Lac Temiscouata, sur un site le plus pittoresque, au bord même du lac. Cette propriété peut à juste titre être appelée une ferme-modèle. Ceux qui auraient intention de devenir propriétaires d'une exploitation agricole qui ne lu cède en rien, en fait d'amélioration, ne devraient pas retarder à s'adresser directement au soussigné pour connaître les conditions de vente.

EDMOND TÉTU,  
Détour du Lac Temiscouata.